



Edito

Lettre mensuelle
de décembre

Académie d'Amiens
LP-SES-SEGPA-EREA
Tel : 06.20.15.01.47 – 03.22.91.59.57
Email: contact@snetaa-amiens.fr
http://snetaa-amiens.fr

SOMMAIRE

Cher(e)s camarades, Cher(e)s Collègues,

Vous trouverez dans la lettre mensuelle décembre

- L'édito page 1
- Documentation et info page 2
- Bulletin d'adhésion 2019 - 2020 page 4



Permettez-moi de vous renouveler mes meilleurs vœux pour 2020 !

2020 l'année de tous les combats comme nous vous l'avions déjà annoncé. C'est la suppression des CAPA aussi bien nationales qu'académiques. Cette volonté délibérée d'écarter les organisations syndicales de ces instances n'est pas nouvelle mais jusqu'alors, aucun gouvernement n'avait osé. Heureusement notre représentativité tant au comité technique ministériel qu'au comité technique académique nous permettra de défendre l'essentiel pour nos collègues.

2020 l'année de la réforme des retraites. Dans nos heures mensuelles d'information syndicale nous avons démontré que le manque à gagner serait dans une fourchette de 600€ à 800€. Tous les spécialistes le disent : les enseignants seront les véritables perdants une fois de plus. Depuis près de dix ans notre pouvoir d'achat a baissé suite au blocage du point d'indice. Mais non contents de cela nous devrions accepter ce hold-up sur nos retraites, ce n'est pas tolérable !

Alors que rien ne permet de dire que nous courons à la ruine des régimes de retraite, ce gouvernement relayé par les médias continue à mettre de l'huile sur le feu en opposant les Français. Soit dit en passant, dans les débats, personne n'a pensé à interpellier certains journalistes donneurs de leçon, sur leurs avantages fiscaux. J'entendais

dernièrement dans un débat sur une radio nationale, un ex-employé de la RATP maintenant dans le privé fustiger un ancien de ses collègues sur ses avantages. Mais alors, s'il y a tellement d'avantages, pourquoi ce Monsieur n'y est pas resté, et oui aujourd'hui les amis d'hier sont vos pires ennemis.

La mayonnaise a bien pris, diviser pour mieux régner est la maxime de notre cher Président. Cette guerre d'usure engagée n'a qu'un seul but, nous faire lâcher prise. Bien qu'aujourd'hui la volte-face du ministre de l'éducation nationale et du premier ministre sur certains régimes montre que la détermination dont nous avons fait preuve les uns et les autres dans les différentes manifestations a créé une faille. C'est à nous dès la rentrée, de faire qu'elle ne se referme pas. Cette réforme est une mauvaise réforme, elle engendrera encore plus d'inégalité et de précarité.

il m'est insupportable d'entendre certains bobos pros de l'idéologie, ces garants du dogme se faire les chantres d'une politique sociale des plus désastreuses. Et tant pis si je vais en choquer quelques-uns, pendant la révolution on a guillotiné pour moins que ça.

Un bon politicien est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit.

Alors oui, la grève perturbe le paysage, mais la grève n'est jamais faite de gaieté de cœur.

Bien souvent dans l'éducation nationale nous avons été tous timides sur nos périodes de grève. Et si on s'est fait plaisir, on n'a pas ennuyé grand monde. Mais supposé que demain, nous bloquions le passage des examens, que nous fassions la grève des notes, des passages de CCF, des passages du bac, ah oui j'entends les bobos " c'est un scandale les élèves et les parents sont pris en otage " ! Aujourd'hui, qui est pris en otage ? C'est d'abord avec cette merveilleuse méthode d'évaluation, le PPCR où les collègues commencent à s'apercevoir qu'ils ne passeront jamais à l'hors classe. Qui est pris en otage avec un point d'indice bloqué depuis dix ans ? Qui est pris en otage avec une future retraite amputée ?

Cette grève doit durer et je sais que pour certains d'entre nous, ce n'est pas facile économiquement. Mais nous devons tous être solidaires d'un mouvement social qui a su montrer l'ampleur de sa force, c'est le seul moyen de dire non à cette réforme.

Réinventons-nous !

" On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne." (Winston Churchill)

Patrick Delaittre

Cliquez sur les images pour ouvrir



**L'ARVUE
DE PRESSE**

27 novembre 4 décembre

4 décembre 11 décembre

11 décembre 18 décembre



POUR ADHERER OU READHERER en ligne cliquer sur le lien ci-dessous
<http://167.114.246.94/snetaapro>

<http://167.114.246.94/snetaapro>

Consulter le site Académique, cliquer sur le lien pour ouvrir ➡

<http://snetaa-amiens.fr>

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tel. fixe Tel. portable

Adresse mail :

JE CALCULE MA COTISATION

Cotisation en fonction de mon grade

Quotité : Échelon :

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

☐ OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)☐ NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)

TOTAL : €

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ Hors Classe ☐ Classe Normale ☐ Retraité☐ Stagiaire ☐ Classe exceptionnelle☐ PLP ☐ AED / EAP ☐ Professeur Contractuel☐ CPE ☐ Sans solde ☐ DDFPTDiscipline ☐ Autre

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2018/2019

☐ Lycée Professionnel ☐ SEGPA (Collège)☐ Lycée Polyvalent (SEP) ☐ EREA☐ Autre

Nom d'Établissement :

Académie :

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE VOTRE **RIB** AVEC
VOS CODES IBAN ET BIC !

Fait à :

Le

Nom et adresse du créancier :

SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris

N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

SIGNATURE (obligatoire) :

UNE
ADHÉSION DE

127 €

snetaa
FO

-66%

DE DEDUCTION
FISCALE

COÛT RÉEL

43,18 €

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 10 mensualités de septembre à juin.

TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	127 €	243 €	290 €	Indice	Cotisation
2	174 €	263 €	305 €	moins de 450	81 €
3	180 €	274 €	317 €	de 450 à 500	111 €
4	199 €	294 €	333 €	de 500 à 700	136 €
5	207 €	311 €		au delà de 700	159 €
6	213 €	323 €		Cotisations Uniques Sans solde 29€ EAP 49€ Stagiaires 99€ Retraités 135€	
7	223 €				
8	234 €				
9	248 €				
10	267 €				
11	283 €				

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

3,60 € =



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
Alors, ADHÉREZ AU SNETAA-FO !